



Document de travail

Le guide du répondant régional
Volet Tâche

Préparé par **SPORTSQUÉBEC**
en
collaboration avec les fédérations sportives
et
les Unités régionales de loisir et sport

Avril 2009

1. Le rôle du répondant régional

Le répondant régional se veut le premier répondant en matière de développement sportif au niveau local. Son rôle en est un d'organisation, de représentation, de facilitation et de rassemblement.

En collaboration avec l'URLS de sa région, il peut établir des liens avec les commissions scolaires, professeurs d'éducation physique, municipalités et camps de jour afin de les intéresser à la pratique de sa discipline dans sa région.

Le milieu est riche en contacts et en ressources, le répondant régional doit maximiser la communication entre les intervenants afin de faire avancer la pratique du sport au niveau local.

1.1 Le répondant régional et les Jeux du Québec

Le répondant régional doit dans ce dossier être un facilitateur et même un organisateur. Dans le cas, par exemple, des finales régionales, qui ont lieu chaque année, le rôle du répondant sera d'épauler le comité organisateur ou le club qui a accepté d'organiser l'événement.

Dans le cas où une région ne tient pas d'événement au niveau régional, le répondant devra être le maître d'oeuvre dans la planification et aider à la réalisation de l'événement. Cela signifie trouver les ressources, les mettre en commun et les supporter.

Le répondant régional doit :

- Travailler de concert avec la fédération sportive et l'URLS, afin de faciliter la tenue de la compétition à l'intérieur des normes des Jeux du Québec,
<http://www.jeuxduquebec.com/content.aspx?PageID=92>.
- Former, dans la mesure du possible, une délégation complète de son sport. (mandataire régional)
- S'assurer que son événement de qualification se retrouve sur le calendrier de l'URLS et de la fédération sportive.
- S'assurer que cette date est communiquée, affichée et annoncée à tous les clubs de sa région.
- Remplir et remettre à l'URLS les formulaires d'inscription dans les délais prévus.
- Participer à la rencontre d'information organisée par l'URLS.
- S'informer auprès de sa fédération ou de l'URLS des normes de son sport pour les Jeux du Québec.
- Respecter les dates de dépôt des divers documents.

1.2 Le répondant régional et le développement du sport dans la région

Le répondant régional est en excellente position pour connaître les clubs de sa région et conserver une communication constante avec eux.

Il constitue la courroie de transmission des communications de la fédération sportive vers les acteurs de la scène régionale. Le partage des informations et le contact entre les clubs d'une même région tendent également à faciliter l'organisation de compétitions régionales, de séances ou camps d'entraînement et de sorties de groupe.

Des activités de financement peuvent être organisées conjointement par les clubs et les répondants régionaux. L'objectif double de ces activités est d'accroître la visibilité des clubs auprès de la population locale, ce qui pourrait attirer de nouveaux membres, et bien sûr d'amasser des fonds qui serviront à améliorer les services du club envers ses membres actifs.

L'idée générale est de faire vivre le sport et de donner un souffle de vie à la pratique sportive dans la région, et ce, par le biais de la mise en commun des activités et des ressources. Le répondant régional peut en ce sens servir de catalyseur aux clubs de la région.

La communication efficace est l'ingrédient principal de la réussite quand on désire faire du développement sportif en région. La collaboration avec l'URLS, les clubs, le sport étudiant, les municipalités et les commissions scolaires est primordiale.

1.3 Le répondant régional et l'URLS

L'URLS fait partie des organismes qui voient à la promotion du sport au niveau régional. Il est capital pour le répondant régional de :

- Établir et maintenir une relation forte afin d'unir les efforts de développement sportif régional.
- Respecter le mode de fonctionnement en ce qui a trait aux Jeux du Québec.
- Conserver et améliorer la communication.

1.4 Le répondant régional et les clubs sportifs de la région doivent :

Diffuser l'information à tous les clubs en ce qui concerne les paramètres des finales régionales des Jeux du Québec, de la formation des entraîneurs et tout autre programme.

1.5 Le répondant régional et la fédération doivent :

- S'engager à respecter les objectifs du plan de développement de la fédération sportive.
- Identifier un site d'entraînement répondant aux exigences de la fédération sportive.
- Respecter et favoriser la formation des entraîneurs.
- Respecter les politiques définies par la fédération sportive.

Tableau des tâches des intervenants d'une finale régionale

URLS	Fédération	SPORTSQUÉBEC	Répondant régional
<ol style="list-style-type: none"> 1. Envoi les formulaires d'information sur la finale régionale aux répondants et organise la rencontre préparatoire des finales régionales avec tous les répondants 2. Inscrit son calendrier de finales régionales dans Aventik pour le 15 mai 3. En charge de remettre les médailles régionales à son répondant. information aux 19 régions 4. Valide la tenue de ses finales régionales conjointement avec la fédération concernée dans la base de données Aventik 5. Complète un rapport d'activité à l'issue de ses finales régionales dressant le bilan de participation 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Nomme les répondants régionaux et transmet cette information aux 19 régions 2. Valide la tenue de sa finale régionale conjointement avec l'URLS dans la base de données Aventik 3. L'année de la Finale des Jeux, elle valide l'inscription des athlètes à la Finale provinciale à partir des résultats des finales régionales 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Commande les médailles des finales régionales et les transmet aux URLS 2. Valide le calendrier des finales régionales et dresse le tableau des régions qualifiées pour la Finale des Jeux du Québec 3. Complète le rapport de participation pour le ministère à partir des chiffres transmis par les URLS 4. Assure un rôle de support auprès des URLS et des fédérations dans leur utilisation de la base de données AVENTIK qui est utilisée pour le calendrier, la commande de médailles, les rapports ainsi que la validation de la tenue des activités 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Transmet la date, le lieu et le type d'activité (camp, compétition) de la finale régionale à l'URLS 2. Participe à la rencontre entre son URLS et l'ensemble des répondants régionaux dont le sport est inscrit au calendrier des finales régionales 3. Nomme la personne qui sera responsable sur place lors de la tenue de la finale régionale (il se peut que cette personne ne soit pas le répondant régional) 4. Il est la personne garante de la fédération lorsque celle-ci certifie que la finale régionale à bien été tenue 5. S'assure que les médailles régionales soient remises aux 3 premiers des finales régionales 6. Assure le lien entre la fédération et l'URLS s'il y a des interrogations spécifiques au contexte régional d'une région 7. transmet la liste des inscriptions et les résultats à la finale régionale à son URLS après la tenue de l'événement 8. L'année de la Finale des Jeux, il est le lien entre le chef de mission et les entraîneurs qui vont accompagner les participants (le cas échéant)